

Procès-verbal du conseil d'école n°3 (le 24/06/2019)

ORDRE DU JOUR :

- Les effectifs de la rentrée 2019 et l'organisation des classes.
- Le projet d'école : les actions, les sorties et projets pour le troisième trimestre
- Le livret d'évaluation numérique
- Questions des parents

Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2019 et organisation des classes. :

Les effectifs de l'année prochaine :

- 4 TPS, 18 PS, 5 MS, 13 GS
- 11 CP, 7 CE1, 7 CE2
- 7 CM1, 4 CM2

(12 CM2 s'en vont, à l'heure actuelle et 1 radiation : soit un total de 76 enfants). L'année dernière, à la même époque, nous comptons 63 élèves inscrits.

Notre organisation des classes est donc la suivante :

- Une classe de TPS/PS/MS (27 élèves)
- Une classe de GS/CP (24 élèves)
- Une classe de CE1/CE2/CM1/CM2 (25 élèves)

Nous avons réalisé une réunion d'information pour les parents concernés par le quadruple niveau, afin de leur expliquer le fonctionnement de l'année prochaine.

Questions aux parents : y-a-t-il eu des retours ? Non, la réunion a permis d'éclairer les parents.

Le projet d'école : les actions, les sorties et projets en cours pour le troisième trimestre :

Nous rappelons notre projet d'école qui a pour objectif : renforcer les compétences langagières dans toutes les disciplines. Travail plus particulier en APC.

Pour la seconde partie de l'année, nous avons travaillé sur la liaison éducation musicale et environnement afin de répondre à l'objectif du projet d'école d'améliorer le climat scolaire. L'intervention d'Adeline Malnati, Dumiste de la CCPC nous a permis de réaliser une chorale pour la fête de l'école. Nous nous sommes aussi attelés à la réalisation d'un clip pour chaque classe.

Autres projets dans l'école :

- Permis piéton et internet pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. Un officier de gendarmerie est venu faire une formation aux enfants. L'évaluation aura lieu le 27 juin. La remise des permis aura lieu le même jour.
- Olympiades : le 25 mai ont eu lieu des olympiades. Cette année encore, les équipes étaient intergénérationnelles. Nous nous interrogeons sur la pérennité de cet événement car il y a eu moins de monde que les années précédentes.
- Sortie à la ferme le 30 avril pour les classes de Madame Delannoy et Madame Flament : atelier pain pour les classes de TPS, PS, MS et atelier « abeilles » pour les classes de GS, CP et CE1.
- Classe de découverte : présentation de photos par Madame Taquet.
- Une rencontre entre le RAM et les TPS de la classe de Mme DELANNOY a eu lieu le 17 juin afin de renouveler l'expérience de l'année dernière. Les assistantes maternelles et les enfants ont pu découvrir l'école dans de bonnes conditions.
- Prochainement, les classes de Madame Delannoy et Madame Flament iront au musée de la céramique à Desvres le 28 juin puis sur la côte pour profiter de la mer. La classe de Madame Taquet ira avec Madame Sengez au Louvre Lens et au parc des Cytises pour un parcours d'orientation, le même jour.
- La kermesse a eu lieu le 22 juin. Celle-ci s'est déroulée dans une bonne ambiance et contrairement à d'habitude dans la cour de l'école. Nous regrettons un manque de communication qui n'a pas permis une organisation optimale (des accords finalement refusés, des oublis ou des manques dans les différentes demandes...). Nous tenons à féliciter et remercier les parents qui se sont investis de différentes manières dans l'organisation de cette journée.
- Le 2 juillet matin, Mme DELANNOY accueillera les futurs élèves de maternelle pour une découverte de leur maîtresse et leurs futurs camarades.

Les sorties USEP :

L'organisation des sorties USEP est toujours approximative et cela a à nouveau engendré plusieurs sorties à la dernière minute.

> Pour la classe de Mme Flament.

- Course d'orientation à la forêt de Marchiennes, avec des ateliers le matin et une randonnée l'après-midi.
- Jeux traditionnels à Fenain où les enfants sont passés d'ateliers en ateliers pour découvrir des jeux de cour.
- Rugby à Nomain sous la forme d'un tournoi.

> Pour la classe de Mme Taquet

- La rencontre acrosport a été annulée cette année.
- Football à Marchiennes. Championnat où nous avons gagné la coupe. Celle-ci sera remise en jeu l'année prochaine.
- Basket : le 4 juin, organisé par la classe. Celle-ci s'est déroulée à Aix sous forme de championnat.

Mme Taquet remercie les parents pour les tickets de tombola. Cette tombola a permis de financer l'ensemble des bus des sorties.

Le projet d'école pour l'année prochaine :

Nous avons répondu à la demande de labellisation E3D (éducation au développement durable). Nous avons envisagé le niveau 1 à travers l'objectif « limitons les déchets ».

Des actions seront mises en place tout au long de l'année : journée zéro déchet, partenariat avec le SYMIDEME, sensibilisation au gaspillage...

Nous rappelons les actions déjà envisagées : utilisation de la fontaine d'eau pour remplacer des bouteilles en plastique et remplir des bouteilles en verre.

Pour répondre à l'axe « améliorer le climat scolaire », nous aimerions aménager la cour de l'école. A l'heure actuelle, nous avons deux paniers de basket (cassés), un but de foot (également cassé). On envisage q l'achat de jeux de cour : deux buts de foot, un panier de basket, des cerceaux, des cordes à sauter de qualité, des balles et ballons en mousse, des diabolos, des ballons sauteurs, une petite maison, un toboggan... Mais nous reviendrons vers vous en temps voulu.

Questions des parents :

Questions relatives à l'école :

- Nous ne sommes jamais sollicités pour accompagner les sorties d'école. Lorsque l'annonce est diffusée via le cahier de liaison, il est bien souvent trop tard pour s'organiser professionnellement et se libérer.

Afin que chaque parent soit informé plus à l'avance des dates de sorties et puisse s'organiser pour se libérer, une affiche pourrait-elle être installée à l'entrée de l'école et/ou sur la porte de la garderie, et qui listerait les sorties prévues avec des dates connues ou encore approximatives (mais à l'avance) ? Ainsi chaque parent pourrait s'inscrire.

Réponse : Concernant l'USEP, nous ne pouvons pas vous prévenir à l'avance, nous savons les dates officielles à la dernière minute. Pour les sorties scolaires, nous les prévoyons trimestre par trimestre. Les parents voulant participer aux sorties peuvent nous solliciter dès le début de l'année et nous reviendrons vers eux le plus tôt possible.

- J'ai découvert dans le livret scolaire de l'école du Sacré Cœur que des sessions d'études surveillée sont organisées plusieurs fois dans la semaine. Est-il possible d'envisager la mise en place d'étude surveillée dans notre école ? Si ça n'est pas possible quelles en sont les raisons : budget, personnel, etc. ?

Réponse : Nous vous rappelons dans un premier temps que les devoirs écrits sont interdits depuis 1956. Seuls le travail oral et l'apprentissage des leçons sont autorisés. La loi indique également que l'accompagnement éducatif doit être mise en place dans les écoles des réseaux éducatifs prioritaires par les enseignants. Elle peut être envisagée dans les autres écoles, mais organisée par la commune. A ce jour, l'équipe enseignante ne souhaite pas prendre part à ce dispositif.

M. Gravelines ajoute que, dans certaines communes, ce dispositif est proposé par l'association de parents d'élèves.

- Pour 2019-2020, est-il envisagé de mettre en place des ateliers sur le bien-être et le vivre ensemble ? Des associations peuvent intervenir à la demande dans les écoles (ex : l'association SEVE [savoir être et vivre ensemble] propose des ateliers philo).

Réponse : Comme indiqué dans ce compte-rendu, l'axe 2 du projet d'école travaillera le climat scolaire. Dès l'année prochaine, nous commençons à travailler cet axe à travers le projet E3D. Nous penserons à votre proposition pour l'année scolaire suivante.

* Question relative à la Mairie :

- Des tartines de pâte à tartiner ainsi que des bonbons sont distribués quasi quotidiennement pour le goûter de la garderie.

Au-delà de la pauvreté nutritionnelle de ces produits, il est recommandé, notamment par les institutions officielles comme l'OMS ou le ministère de la santé, de limiter la consommation de produits gras et sucrés.

Est-il possible de limiter le goûter à des produits "sains" type fruits ou laitages comme ce qui est inscrit dans le règlement de la garderie ?

Réponse : Nous rappelons que le goûter est proposé aux enfants, mais celui-ci n'est pas obligatoire. Les parents peuvent donner un autre goûter à leurs enfants s'ils le souhaitent. Nous comprenons votre point de vue sur la tartine de pâte à tartiner. L'année prochaine, de la confiture sera proposée aux enfants en plus des produits sains déjà distribués : yaourts, fromage, compote, fruits, salade de fruits...